

DE consulting propose

Une journée de formation et d'échange sur le thème :

Eduquer-punir-dénoncer : les zones grises entre travail social et intervention pénale

Vendredi 13 mars 2026

Neuchâtel à l'Hôtel des associations

Quel que soit l'âge des enfants et des jeunes accompagnés par la protection de l'enfance, d'innombrables situations soulèvent la question de la limite entre travail éducatif et nécessité punitive. Qu'il s'agisse de l'utilisation inappropriée des téléphones, de petits larcins, d'indisciplines ou d'actes répréhensibles selon la loi, le choix de la réponse à apporter demeure complexe parce que tiraillé par des injonctions contradictoires. D'un côté, le placement en lui-même est une violence qui génère des comportements d'opposition qui doivent pouvoir être « absorbés » par l'institution, car la construction de la personnalité passe elle aussi par la confrontation à l'adulte. De l'autre, la mise en danger des pairs, des professionnels et de soi-même ne peut être acceptée. S'il importe de faire respecter un cadre normatif, sa mise en œuvre doit être comprise pour être appliquée. Parcourir ce sentier étroit nécessite des connaissances souvent pointues et une capacité à se remettre en question.

La journée de formation propose, selon l'expérience éprouvée des intervenants, une double approche de la thématique, fondée à la fois sur le rappel du cadre légal, lui-même appréhendé sous le prisme des droits de l'enfant, et une lecture éducative construite par une longue expérience professionnelle de direction de foyer. Une large place est laissée aux questions émanant des participants, qu'il s'agisse de notions théoriques ou de cas concrets.

Intervenants

Hervé Boéchat : formation d'avocat complétée par un Master en Droits de l'enfant. Intervient comme indépendant dans différentes commissions fédérales, comme expert judiciaire et comme formateur.

Jean-Marie Villat, ancien directeur de la Fondation F.-L. Borel à Dombresson (1991-2021). Intervenant systémique EFTA CIM. Intervenant à titre privé au sein d'institutions d'éducation latines et en HES. Ancien membre fondateur de la CLES (Commission Latine d'Education Sociale) et président de cette commission jusqu'à l'été 2023.

DE-consulting : entité créée par les intervenants suscités afin d'offrir des interventions et des formations liant droits et dimension socio-éducative. Voir www.promotion-droit-enfant.ch et www.jmv-consultance.ch

Programme :

| | |
|-------------|---|
| 8h30-9h00 | Accueil et installation dans la salle de travail. Café croissants |
| 9h00-9h45 | Tour de table et cadre général du travail social avec les mineurs (brefs rappels fondés sur les modules 1 et 2) |
| 9h45-10h30 | Informer, signaler, dénoncer ? Les cadres légaux de droit civil et de droit pénal |
| 10h30-10h45 | Pause |
| 10h45-11h30 | Informer, signaler, dénoncer ? Evolution des pratiques à travers les années. |
| 11h30-12h15 | Cas pratiques venant des participants |
| 12h15-13h45 | Repas de midi (inclus dans le prix) |
| | Aperçu des dispositions pénales relatives à |
| 13h45-14h30 | <ul style="list-style-type: none">• l'intégrité (violence physique, psychologique et sexuelle)• à l'utilisation abusive des moyens de communication• aux fugues |
| 14h30-15h15 | <p>En pratique, l'institution se trouve face à :</p> <ul style="list-style-type: none">• des situations de violences physiques, psychologiques ou sexuelles entre enfants ou entre enfants et adultes• des consommations de substance,• l'utilisation inappropriée des natels,• des fugues, répétées ou non <p>Quand appeler la police, l'IPE, le juge, le médecin ou une autre autorité. Quelles sont les enjeux et qui est compétent ?</p> |
| 15h15-15h30 | Pause |
| 15h30-16h00 | Apports de la LAVI et anticipation des situations de crise au sein de l'institution |
| 16h00-16h45 | Cas pratiques venant des participants |
| 16h45-17h00 | Conclusion et remise des attestations (6 h de formation). |

Infos pratiques

Lieu : Neuchâtel Hôtel des associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel (à 300 m. de la gare, à 600 m. du parking du Seyon, ou bus 106,107, 109 et 421 : arrêt Neuchâtel Rochettes)

Prix : Frs. 220.- (y compris accueil, café/croissants, eau, repas de midi)

Inscriptions par mail auprès de jmv.consultance@gmail.com jusqu'au jeudi 5 mars 2026

- Sauf entente spécifique, dès confirmation par retour de mail de l'inscription, versement du montant de la journée sur le compte IBAN : CH75 8080 8009 0427 5672 7, ou par Twint auprès de Jean-Marie Villat au 079 792 50 45, (en indiquant votre nom dans le versement twint).

NB : En cas d'annulation de la journée par les organisateurs, le remboursement intégral des frais d'inscription versés est garanti.